ACADÉMIE D'AGRICULTURE DE FRANCE

Encyclopédie : *Question sur*

Les erreurs passent, il n'y a que le vrai qui reste (Diderot)

Quels mots pour parler des territoires ruraux ?

Fiche *QUESTIONS SUR…* n° 04.01.Q06 | **2021, révisée en juin 2026**

Jean-Pierre JESSENNE, membre de l'Académie d'Agriculture de France

Mots clés : archipel rural, désert français, diversité rurale, jacobin, métropoles, mouvements protestataires, périphérie, population, territoire, types de transitions

Les protestations paysannes et plus largement rurales, en particulier celles dites des *gilets jaunes* à l'automne 2018 ont donné lieu à une floraison d'analyses renvoyant avec insistance à la question des territoires et aux inégalités entre eux, notamment au détriment des campagnes. À cette occasion, un vocabulaire nouveau (ou remis au goût du jour) a fait florès ; parmi ses variantes, deux traits essentiels :

- Il repose sur une dichotomie simplificatrice : de la plus banale (urbain *versus* rural), jusqu'à des formulations plus sophistiquées, dont la plus usitée oppose les métropoles, supposées en phase avec les changements contemporains, aux territoires périphériques en difficultés.

- Ces analyses à succès se doublent couramment d'une autre donnée, à laquelle sont constamment ramenés les déséquilibres : la France est jacobine, qualificatif péjoratif (voir ci-après).

Sans qu'il y paraisse, ces usages et simplifications peuvent devenir des écrans à la compréhension des problèmes sociaux et territoriaux. Il importe donc d'interroger d'une part leur genèse et leurs biais les plus évidents, d'autre part leurs variantes afin de privilégier des mots et des approches qui restituent l'évolution complexe des territoires à l'heure de la globalisation et des réseaux.

L'inclination toujours renouvelée pour les termes antagonistes

La plus classique des figures binaires oppose la ville et le village.

Territoires ruraux et urbains Cette grille de lecture commune a une histoire et ses variantes. Le Moyen Age (le bas latin *rus* donnera *rural*) est marqué par l'opposition entre la ville ceinte de remparts et protégée par des chartes, et la campagne à habitat moins dense et non délimité par une enceinte. À partir du XIX^{e} siècle, la révolution industrielle, l'exode rural et la croissance urbaine transforment les paysages et les répartitions. Dans les années 1930, la part de population rurale française passe sous 50 %, et ce basculement s'accélère dans la seconde moitié du XX^{e} siècle, pour descendre maintenant autour du tiers.

Mais la partition rural/urbain est brouillée par l'industrialisation de certaines campagnes, l'extension des villes et divers agrégats urbains. Le besoin de définitions plus nettes s'est donc fait sentir ; la plus connue, établie par l'INSEE en 1954, considère comme *ville* une commune caractérisée par la continuité du bâti (moins de 200 mètres séparant les constructions) et regroupant au minimum 2 000 habitants. Cette distinction chiffrée, à plusieurs reprises ajustée, a favorisé une appréhension binaire des territoires.

Variante à succès : "Paris et le désert français" Dans ce livre, publié en 1947, le géographe J-F. Gravier, d'inspiration maurassienne, dénonçait une France partagée entre une région-capitale écrasante et une province qui se vidait de ses habitants et de ses activités. Son diagnostic débouchait sur une vision volontariste de l'aménagement du territoire, et préconisait de contrebalancer le grand Paris par 16 grandes régions. Ce ne fut cependant que sous la Cinquième République et sa planification que le livre atteignit son audience, avec les éditions de 1958 puis 1972.

La France "jacobine" contre les territoires ? L'expression a connu un regain avec la crise *des gilets jaunes* : ici, la France et sa République sont considérées outrancièrement centralisées, et donc empêchées de s'administrer localement, pour le malheur des territoires ruraux.

Au début de la 1ère République, en septembre 1792, les députés de la Convention partageaient l'objectif de consolider la Révolution. La différenciation entre Girondins et Montagnards se cristallisa au fil des mois sur diverses questions. Les seconds s'appuyèrent de plus en plus sur le club parisien des Jacobins. Mais dans la discussion de la Constitution, en avril-mai 1793, ils prônèrent une large autonomie des communes et des districts, tandis que les Girondins plaidèrent pour une hiérarchie plus stricte.

Reproduction autorisée sous réserve d'en citer la provenance

Puis ce furent les Montagnards, confondus de plus en plus avec les Jacobins, qui prirent la tête du gouvernement et adoptèrent les mesures d'exception qui aboutirent à la Terreur ; le centralisme l'emporta alors et fut associé aux Jacobins. Ce furent pourtant leurs adversaires qui pérennisèrent la centralisation après 1795, et plus encore 1800. Ruse de l'histoire !

Ainsi, l'amalgame entre État français et État jacobin est devenu un poncif qui tient lieu souvent d'explication aux problèmes territoriaux. L'invocation de cette particularité, indéniable en ce qui concerne la faible autonomie financière des collectivités territoriales, ne devrait pas ignorer le fait que la République, depuis la Troisième, s'est largement appuyée sur les pouvoirs locaux, dont les maires. Depuis, de nouvelles catégories d'analyses, toujours enclines à la dichotomie, se sont superposées à quelques invariants.

Nouvelles oppositions : les territoires ruraux à l'épreuve.

Le succès de certaines expressions est très largement lié aux résonnances dans les médias, sur les réseaux sociaux ou dans les débats politiques.

Métropoles versus périphéries Selon l'axe majeur développé par le géographe essayiste C. Guilluy il ne s'agit plus d'opposer villes et campagnes, mais plutôt deux mondes :

- la France des métropoles, *grosso modo* une dizaine de grandes villes, concentrerait la réussite sociale et les échanges ;
- *a contrario*, la France périphérique des petites et moyennes villes, et des zones rurales éloignées serait laissée pour compte ; à celle-ci sont associés la précarité sociale ou culturelle, et le vote extrémiste. Environ 60 % des Français s'y retrouveraient.

Étant donné la plasticité de la notion, on peut trouver des coïncidences entre celle-ci et les divers mouvements protestataires ou populistes. Mais, elle repose sur des approximations et des rapprochements discutables, dont :

- certains secteurs ruraux et de petites villes connaissent un dynamisme économique, démographique et culturel avéré (par exemple la région de Cholet, en Vendée) ;
- des quartiers des métropoles sont affectés par une misère criante, tandis qu'aisance et pauvreté se juxtaposent en beaucoup de villages.

En somme, il paraît très illusoire de dresser un découpage territorial englobant des espaces aussi vastes et des situations sociales aussi antagonistes. D'autres tentatives moins globales ont été faites.

Quid de la diagonale du vide ? L'expression, apparue au XIX^{e} siècle, désigne une bande de départements allant de la Meuse aux Landes, caractérisée par de faibles densités. En fait malgré des allusions ponctuelles (par exemple en 2018 des coïncidences sont observées par H. Le Bras avec les fortes présences de "gilets jaunes"), la validité de cette désignation est rejetée depuis les années 1970, tant à cause des nombreuses anomalies que de sa portée dévalorisante pour les départements concernés.

Des typologies socio-psychologiques Diverses propositions ont été formulées souvent dans une perspective de comparaison internationale. Par exemple, David Goodhart (in *The road to somewhere*, 2017) rapproche les *gilets jaunes* des Américains ou Britanniques inquiets "*qui regardent le monde de quelque part, les **s**omewhere**,** ancrés dans un territoire, moins mobiles, qui habitent des villages et des banlieues éloignées des métropoles*". Ceux-ci seraient les opposés des *anywhere,* minorité de gens mobiles, adaptables, favorables aux échanges internationaux, qui connaissent des conditions de vie en progression, et sont optimistes pour leur avenir et celui de leurs enfants. Ces catégories, qui ont le mérite de la flexibilité, recoupent un sentiment de délaissement et d'incertitude fréquent dans les villages. Mais en des termes plus ou moins renouvelés, elles prolongent l'inclination à opposer des mondes antagonistes ; à ce jeu, on perd de vue les singularités et l'importance des territoires.

L'impératif de restitution des dynamiques territoriales

L'importance des espaces mixtes Dès les années 1970, l'ouvrage *La rurbanisation ou la ville éparpillée*[1] a attiré l'attention sur cet entre-deux : la zone rurale proche d'un centre urbain, caractérisée par l'installation d'une population nouvelle et le maintien d'espaces non bâtis. En introduisant le concept de *tiers espace*, M. Vanier a souligné que ces territoires ne sont pas absorbés par les villes, et ne cessent donc pas d'être ruraux ; ils se caractérisent par les circulations et les réseaux multidirectionnels des habitants, et entraînent une

[1] par G. Bauer et J. Roux

 Fiche consultable sur le site internet www.academie-agriculture.fr onglet "***Publications***" puis "***Table des matières des documents de l'Encyclopédie***".
Reproduction autorisée sous réserve d'en citer la provenance

complication de la politique d'aménagement. Comment intégrer la complexité et les interconnexions croissantes entre les territoires ? Un des termes les plus efficaces est certainement celui d'archipel.

Des archipels ruraux et territoriaux Dans cette acception, la notion d'archipel exprime des sociétés caractérisées par la diversité et l'émiettement des comportements, et par l'insertion croissante dans un monde globalisé. B. Hervieu et J Viard ont appliqué ce terme à un monde paysan de plus en plus disparate[2].

Plus récemment, il a été étendu à l'ensemble de la France, analysée comme "*une nation multiple et divisée*". J. Fourquet y diagnostique la sortie de référentiels longtemps décisifs (comme le catholicisme, ou le clivage droite/gauche), et montre l'accentuation des inégalités de revenus et de rapports au monde. Alors, même si des configurations cartographiques émergent, l'*effet puzzle* est spectaculaire, et tend à rendre illusoire la définition de territoires délimités selon les découpages administratifs (Fourquet, 2021).

Appréhender le kaléidoscope des territoires ruraux et de leurs évolutions

Soulignons d'abord qu'en conjuguant plusieurs critères autour de la densité communale, l'INSEE a révisé la définition de la population et des communes rurales datant de 1954 (seuil de 2000 habitants): la première est désormais estimée à 33 % de la population française et le pourcentage des secondes à 88 % des communes.

Après un premier rapport en 2018, du *Commissariat Général à l'Égalité des Territoires*, issu de la Datar, l'agence nationale qui lui a succédé a poursuivi une démarche de typologie affinée et dynamique des campagnes françaises. Cette démarche a abouti, en 2023, à une synthèse intitulée "*Étude sur la diversité des ruralités : typologies et trajectoires des territoires*". L'originalité de ce rapport est de conjuguer deux approches complémentaires. La première offre une lecture structurelle, qui montre la pluralité des territoires ruraux de la France métropolitaine, selon leurs caractéristiques sociales, économiques, démographiques, foncières. La seconde approche propose "une lecture systémique, qui qualifie les contributions actuelles et potentielles des espaces ruraux aux grands enjeux de transitions". Elle met en rapport les ressources disponibles ou produites par le rural avec les perspectives et les enjeux d'évolution générale de la France.

Le rapport donne lieu à des cartes qui confirment la grande diversité des ruralités. Il est impossible de les restituer lisiblement dans le format de cette fiche ; nous proposons (*Figure 1*, page suivante) un exemple d'analyse structurelle sur "les ruralités résidentielles". Les approches systémiques, quant à elles, abordent 4 thèmes : les transitions agro-écologiques, agro-industrielles, agro-métropolitaines, agro-techniques. S'y ajoute une carte de synthèse,

L'étude met en évidence une combinaison variable des contributions des espaces ruraux aux transitions en cours, notamment sur trois registres : l'accueil et le maintien des populations (avec les problèmes d'habitat, de services…), les productions essentielles (alimentation, énergie, eau…), les alternatives environnementales.

Ce qu'il faut retenir :

Il est tentant de ramener les différenciations et les politiques territoriales à des mots et à des oppositions simples, comme rural et urbain, ou plus récemment comme métropole et périphérie, le tout dans un pays dit jacobin. La dérive guette d'autant plus que le goût des simplifications rencontre les protestations qui provoquent les antagonismes. Pourtant, les travaux récents sur les territoires invitent à bannir ces catégories binaires. Tout en continuant d'utiliser des critères variables, ils ont montré d'abord l'importance des territoires mixtes, puis la multiplicité des dynamiques territoriales.

La notion d'archipel rural, voire territorial, est certainement l'une des plus pertinentes pour intégrer la ruralité sans l'isoler, ni la diluer complètement. Des catégories d'analyses renouvelées et des cartes, mettant l'accent sur la combinaison des territoires et des critères d'évolution, montrent la multiplicité des figures des transformations rurales.

Pour en savoir plus :

- Agence nationale de la cohésion des territoires, Association Acadie, Talandier M., *Étude sur la diversité des ruralités, « Typologies et trajectoires des territoires »,* Synthèse, 2023.
- FOURQUET J. *L'archipel français,* Seuil, 2019.
- GUILLUY C. *La France périphérique,* Flammarion, 2014.
- LANDRON O., SALAÜN P. *(*dir.), *Les territoires ruraux en France, fractures territoriales ou nouvelles dynamiques,* Populations et territoires, 2023.

[2] *L'archipel paysan,* 2004.

 Fiche consultable sur le site internet www.academie-agriculture.fr onglet "***Publications***" puis "***Table des matières des documents de l'Encyclopédie***".

Reproduction autorisée sous réserve d'en citer la provenance

- PISTRE P., RICHARD F.: *Seulement 5 ou 15 % de ruraux en France métropolitaine ? Les malentendus du zonage en aires urbaines*, 2018. http://geoconfluences.ens-lyon.fr.
- VANIER M. *En finir avec les idées fausses sur l'aménagement du territoire*. 2026

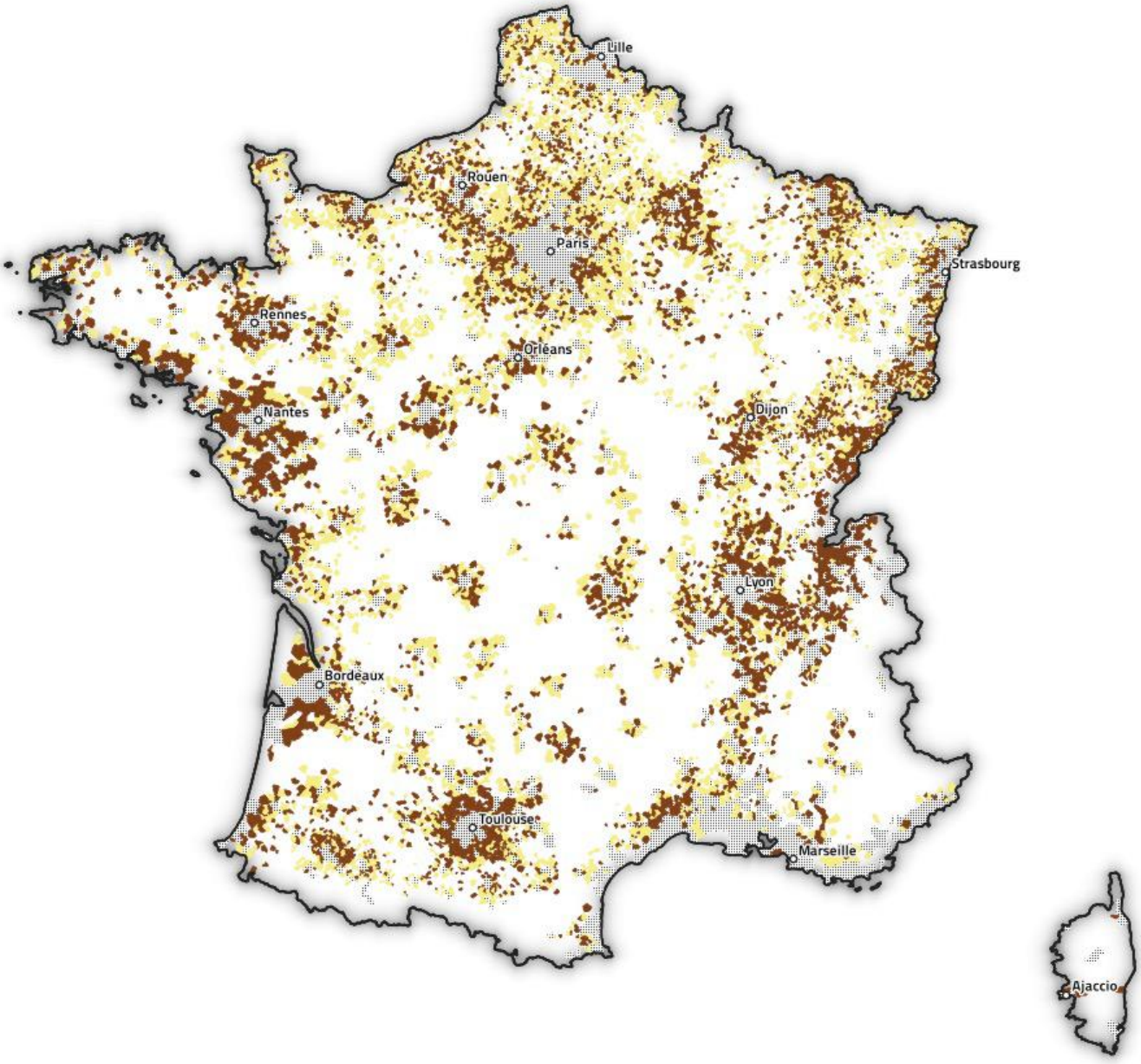

Figure 1 : Un exemple de différenciation structurelle des territoires ruraux et de leurs relations aux villes : carte des ruralités résidentielles. (Étude sur la diversité des ruralités, 2023, p. 3)
Légende et commentaire : Deux catégories de communes résidentielles 1) Aisées (en marron) : Revenu élevé et en progression, forte part de cadres, forte artificialisation des sols, construction de logements, indice de jeunesse élevé.
2) Mixtes (en jaune) : Artificialisation plus modérée, présence d'une économie présentielle (travail sur place), faible concentration de l'emploi, revenus variables, pas de CSP dominante, indice de jeunesse élevé.
"*Les communes résidentielles forment un halo autour des villes. Cette catégorie regroupe 10 300 communes rurales (33 %) et 8,1 millions d'habitants (37 %). Ce sont des espaces résidentiels au sens où ces communes disposent du plus faible taux de concentration de l'emploi : on y réside, plus que l'on y travaille. Caractéristiques des espaces périurbains, elles se distinguent d'abord par leur dynamisme démographique, la croissance des emplois et leur forte dépendance aux pôles urbains. Leur distribution géographique suit celle des villes grandes et moyennes. Elles sont aussi très représentées dans les zones frontalières […], dans les grandes vallées de la Seine, du Rhône […]. Face à une très forte pression foncière et immobilière, l'objectif du zéro-artificialisation nette est ici particulièrement sensible. Par ailleurs, les besoins de mobilité pour accéder aux emplois, mais également aux services sont particulièrement importants*".

 Fiche consultable sur le site internet www.academie-agriculture.fr onglet "***Publications***" puis "***Table des matières des documents de l'Encyclopédie***".
Reproduction autorisée sous réserve d'en citer la provenance